

PROGRAMME DE CONFÉRENCIERS 1980/1981

Dans le cadre de son programme de relations avec les universités, le ministère des Affaires extérieures dresse, chaque année, une liste de ses fonctionnaires disposés à donner des causeries ou à participer à des séminaires sur invitation des universités, des groupes communautaires, de clubs, d'associations et d'organisations intéressés aux affaires internationales. Nous vous encourageons à penser aux diplomates canadiens si vous avez besoin d'un expert dans les domaines d'activité décrits ci-après. C'est pour eux une façon de remercier l'Université canadienne de la formation qu'ils y ont reçue. Comme les conférenciers sont nettement plus à l'aise lorsqu'ils abordent des sujets sur lesquels ils se sont penchés pendant des années, la liste est divisée par sujets afin de vous aider à choisir le conférencier qui convient le mieux à vos besoins. Cette liste n'est pas exhaustive, en termes de sujets ou de personnes. Nous sommes toujours disposés à étudier des demandes spéciales.

Sans exclure la conférence de type traditionnel, nous avons préféré les séminaires ou les groupes de travail de 25 à 50, formule plus souple et ordinairement plus enrichissante et profitable. Nos conférenciers ne parlent pas à titre officiel: ils traitent néanmoins des politiques du Gouvernement, commentent des sujets d'intérêt pour le Canada et analysent les affaires mondiales, à la lumière de leur expérience professionnelle. Les conférenciers répondront également aux questions qui leur seront posées à la suite de leur exposé. A moins d'autorisation préalable du Ministère, il ne doit pas être fait état de ces exposés dans les médias; ceci permet un dialogue plus franc et plus fécond.

Les demandes doivent être adressées à la Direction des relations avec les universités, dans la mesure du possible plusieurs semaines à l'avance. Le Ministère assume les frais. Dans la plupart des cas, il est préférable qu'un conférencier visite plusieurs centres ou universités lors d'une même tournée, ce qui permet d'utiliser les ressources de façon plus économique et de répondre aux demandes de manière plus équitable. Il advient que nous ne puissions remplir un engagement donné, mais c'est l'exception et nous tâchons toujours de trouver une solution de rechange.